

Fiche de poste

Agent polyvalent d'entretien des bâtiments communaux

Emploi / métiers

Situation fonctionnelle :

Commune de Marange-Silvange ;
Service techniques ;
Pôle bâtiments.

Le corps :

Filière : techniques ;
Catégorie : B ou C ;
Groupe Rifseep : B2 ou C1 ;

Définition :

Contrôle de façon constante l'exploitation des bâtiments, fait réaliser, suit et vérifie la réalisation de travaux d'entretien et vérifie leur bonne exécution

Le positionnement du poste dans l'organigramme :

Poste rattaché au service technique ;
Responsable hiérarchique N+1 : le Responsable des Services Techniques.

Temps de travail :

Emploi à temps complet.

Conditions d'exercice :

Horaires réguliers ;
Possibilité d'astreinte ;
Travail majoritairement en intérieur.

Activités du poste

Activités principales :

Gestion des équipements et du patrimoine
Coordination et vérification des travaux des ouvriers et entreprises
Contrôle du respect des règles de sécurité du chantier
Organisation de la réception des travaux et suivi des visites de la commission de sécurité
Participe aux tâches de maintenance se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements
Animation et pilotage d'une équipe

Activités spécifiques :

Gestion des demandes d'interventions émanant des établissements : recensement des demandes, évaluation des réponses potentielles et conseil en matière de choix des matériels en fonction des performances
Planification et suivi des interventions relatives aux travaux réalisés par des tiers
Formation des personnels d'exécution

Ainsi que toutes tâches et missions nécessaires au bon fonctionnement du service.

Situation du poste

Autonomie et responsabilité :

Autonomie dans l'organisation du travail ;
Prise d'initiative en cas d'intervention urgente ;
Missions définies et évaluées par le responsable des ateliers ;
Garant de la bonne réalisation des travaux dans sa ou ses spécialités ;
Une erreur dans les travaux exécutés peut entraîner la dégradation du bâtiment, voire des dommages aux usagers nuire à l'image de la collectivité, voire entraîner la responsabilité de celle-ci.

Champ des relations du poste :

Relations fréquentes avec les entreprises et autres prestataires de services ;
Relations constantes avec les supérieurs hiérarchiques ;
Relations avec les autres agents des ateliers municipaux ;
Relations dans le cadre d'un établissement d'enseignement avec les personnels de direction, de gestion, les personnels enseignants ;
Contacts possibles avec la population, les usagers.

Difficultés, spécificités et contraintes du poste :

Permis B obligatoire ;
Outillage et petit matériel d'entretien liés à sa ou ses spécialités ;
Polyvalence indispensable dans les petites collectivités ;
Port de vêtements de sécurité obligatoire ;

Risques liés au poste :

- Travail courbé et agenouillé ;
- Manipulation d'engin et d'outils dangereux ;
- Risques électriques
- Déplacements motorisés
- Manipulation manuelle et / ou mécanique
- Port de charge (maximum 25 kgs) ;
- Exposition au bruit.

Compétences / Aptitudes requises

1- Les savoirs :

Savoir (connaissances théoriques nécessaires) :

Règles d'entretien d'un bâtiment ;
Réglementation ERP et hygiène et sécurité ;
Consignes de sécurité du travail ;
Techniques bâtiment second oeuvre, en fonction de sa ou ses spécialités ; techniques d'entretien du système de plomberie et chauffage
Techniques de fonctionnement des différents types d'outillages et matériels ;
Techniques de conduite de véhicules.

Savoir-faire (maîtrise, méthode, outils) :

1. Diagnostic et contrôle des équipements relevant de sa ou ses spécialités :

Appliquer les normes et techniques de mise en oeuvre des matériaux et matériels ;
Appliquer la réglementation des établissements recevant du public ;

2. Réalisation de travaux d'entretien courant des équipements (préventif et curatif)
Appliquer les règles et consignes de sécurité du travail ;
Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers ;

3. Utilisation et maintenance courante de l'outillage
Détecter les dysfonctionnements du matériel ;
Assurer la maintenance courante de l'outillage.

4. Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits :
Déterminer le besoin en matériel et produits.

Savoir être (aspects comportementaux, relationnels, humains) :

Sens du service public ;
Sens des relations humaines ;
Techniques de base de la communication ;
Réactivité.

A Marange-Silvange

Le

**Le Maire
Yves MULLER**